



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Nacre Plus

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe II, modifié par le règlement (UE) n° 453/2010.

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit Nacre Plus

Numéro du produit 769-8

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Détergent pour les mains.

Utilisations déconseillées Ce produit n'est pas recommandé pour tout usage industriel, professionnel ou consommateur autres que les utilisations identifiées ci-dessus.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Autosmart International Ltd
Lynn Lane,
Shenstone, nr Lichfield
Staffordshire. WS14 0DH
England
www.autosmartinternational.com
Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00)
Fax: +44 (0) 1543 481549 (09:00 - 17:00)
info@autosmartinternational.com

Personne à contacter Mr. Russell Butler

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence Mob: +44 (0) 7808 971321 (24hrs)
Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00)
Fax: +44 (0) 1543 481549 (09:00 - 17:00)

Numéro d'appel d'urgence national Centre Antipoisons, Belgique Tel: 070 245 245.

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification

Dangers physiques Non classé.

Dangers pour la santé humaine Non classé.

Dangers pour l'environnement Non classé.

Environnement On ne considère pas le produit dangereux pour l'environnement.

2.2. Éléments d'étiquetage

Nacre Plus

Mentions de danger NC Non classé.

Mentions de mise en garde P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Glycerine			2-5%
Numéro CAS: 56-81-5	Numéro CE: 200-289-5	Numéro d'enregistrement REACH: -	
Substance ayant une valeur limite d'exposition professionnelle Communautaires.			
Classification	Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)		
Non classé.	-		
Orange terpenes			1-2%
Numéro CAS: 68647-72-3	Numéro CE: 232-433-8	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119493353-35-XXXX	
Facteur M (aigu) = 1			
Substance ayant une valeur limite d'exposition professionnelle Communautaires.			
Classification	Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)		
Flam. Liq. 3 - H226	Xn;R65. Xi;R38. N;R50/53. R10.		
Skin Irrit. 2 - H315			
Asp. Tox. 1 - H304			
Aquatic Acute 1 - H400			
Aquatic Chronic 1 - H410			

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation	Non pertinent.
Ingestion	Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Donner beaucoup d'eau à boire. Consulter un médecin si une gêne persiste.
Contact cutané	Non pertinent.
Contact oculaire	Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si une gêne persiste.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation	Bien que ce soit improbable, des symptômes similaires à ceux de l'ingestion peuvent se développer.
Ingestion	Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.
Contact cutané	Aucun symptôme particulier connu.

Nacre Plus

Contact oculaire Aucun symptôme particulier connu.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin Aucune recommandation particulière. En cas de doute, consulter un médecin rapidement.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Le produit n'est pas inflammable. Le produit n'est pas combustible. Utiliser des moyens d'extinction adaptés au feu avoisinant.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers Oxydes des substances suivantes: Carbone. Azote. Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explosion.

Produits de combustion dangereux Oxydes de carbone. Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie Aucune précaution particulière de lutte contre l'incendie connue.

Equipements de protection particuliers pour les pompiers Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Rincer le déversement à grandes eaux. Rincer la zone contaminée à grandes eaux.
Déversements importants: Absorber dans du vermiculite, du sable sec ou de la terre et mettre dans des conteneurs. Rincer la zone contaminée à grandes eaux. Faire attention aux sols et autres surfaces qui peuvent devenir glissants.

6.4. Référence à d'autres sections

Référence à d'autres sections Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Lire et suivre les recommandations du producteur.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

Classe de stockage Stockage de produits chimiques.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Nacre Plus

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

Glycerine

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): GVB 10 mg/m³

Orange terpenes

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): WEL 100 ppm

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): WEL 150 ppm

GVB = Grenswaarden voor blootstelling aan chemische agentia.

WEL = Workplace Exposure Limit.

Monopropylene Glycol (CAS: 57-55-6)

DNEL	Industrie - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 50 mg/m ³ Industrie - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 10 mg/m ³ Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 168 mg/m ³ Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 10 mg/m ³
PNEC	- Eau douce; 260 mg/l - Eau de mer; 26 mg/l - Station d'épuration des eaux usées; 20000 mg/l - Sédiments (eau douce); 572 mg/l - Sédiments (eau de mer); 57.2 mg/l - Sol; 50 mg/l

dodecylbenzenesulphonic acid, compound with isopropylamine (1:1) (CAS: 26264-05-1)

Commentaires sur les composants Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).

COCONUT DIETHANOLAMIDE (CAS: 68155-07-7)

Commentaires sur les composants Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).

Alcohols, C12-C14, ethoxylated, sulfates, sodium salts (CAS: 68891-38-3)

Commentaires sur les composants Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).

DNEL Activités professionnelles - Ingestion; : 2750 mg/kg/jour

PNEC - Eau douce; 0.240 mg/l

Amines, C12-14 - alkydimethyl, N-oxides. (CAS: 308062-28-4)

Commentaires sur les composants Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).

Nacre Plus

DNEL	Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 11 mg/kg p.c. /jour
	Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 15.5 mg/m ³
	Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets locaux: 0.27 %
	Population en général - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 5.5 mg/kg p.c. /jour
	Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 3.8 mg/m ³
PNEC	Population en général - Orale; Long terme Effets systémiques: 0.44 mg/kg p.c. /jour
	- Eau douce; 0.0335 mg/l
	- Eau de mer; 0.00335 mg/l
	- rejet intermittent; 0.0335 mg/l
	- Sédiments (eau douce); 5.24 mg/kg
	- Sédiments (eau de mer); 0.524 mg/kg
	- Sol; 1.02 mg/kg
- Station d'épuration des eaux usées; 24 mg/kg	

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés	Non pertinent.
Protection des yeux/du visage	Non pertinent.
Protection des mains	Sans objet.
Autre protection de la peau et du corps	Sans objet.
Mesures d'hygiène	Prévoir une fontaine oculaire. Sans objet.
Protection respiratoire	Non pertinent.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide visqueux. Liquide.
Couleur	Vert-jaune.
Odeur	Agréable.
Seuil olfactif	Non applicable. Non disponible.
pH	pH (solution concentrée): 7.0
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Non applicable.
Point d'éclair	Non applicable.
Taux d'évaporation	Non applicable.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Non applicable.
Pression de vapeur	Non applicable.
Densité relative	1.020 @ (20 °C)°C
Solubilité(s)	Soluble dans l'eau. Miscible à l'eau.
Coefficient de partage	Non disponible.

Nacre Plus

Température d'auto-inflammabilité	Non applicable.
Température de décomposition	Non applicable.
Viscosité	Non disponible.
Propriétés comburantes	Non applicable.
Commentaires	Les informations déclarées comme "Non disponible" ou "Non applicable" ne sont pas considérées comme pertinentes pour la mise en oeuvre de mesures de surveillance adéquates.

9.2. Autres informations

Composé organique volatil Ce produit contient au maximum 19 g/litre de COV.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique Stable à température ambiante normale.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Non applicable. Ne polymérisera pas.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Non pertinent.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Aucun produit ou groupe de produits spécifique n'est susceptible de réagir avec le produit provoquant une situation dangereuse.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Un feu créé : Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO₂).

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Effets toxicologiques Aucune information disponible.

Autres effets sur la santé Il n'y a aucune preuve que ce produit puisse provoquer un cancer.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

pH extrêmes Moderate pH (> 2 and < 11.5).

Information générale Pas de danger spécifique pour la santé connu.

Inhalation Pas de danger spécifique pour la santé connu.

Ingestion Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.

Contact cutané Pas de danger spécifique pour la santé connu.

Contact oculaire Pas de danger spécifique pour la santé connu. Mildly irritating to the eyes.

Nacre Plus

Dangers chroniques et aigus pour la santé	Pas d'effet spécifique à long terme connu.
Voie d'exposition	Ingestion.
Symptômes	Pas de symptômes spécifiques notés, mais le produit chimique peut néanmoins avoir des effets néfastes sur la santé en général ou sur certaines personnes.
Considérations médicales	Affections cutanées et allergies.

SECTION 12: Informations écologiques

Écotoxicité Aucun effet néfaste sur l'environnement aquatique connu.

12.1. Toxicité

Toxicité aiguë - poisson	Indéterminé. CL ₅₀ , 96 hours: mg/l, Poissons
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	Indéterminé. CE ₅₀ , 48 hours: mg/l, Daphnia magna
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	Indéterminé.
Toxicité aiguë - microorganismes	Indéterminé.
Toxicité aiguë - terrestre	Indéterminé.

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Le produit est biodégradable. Le(s) tensioactif(s) contenu(s) dans ce produit est(sont) conforme(s) aux critères de biodégradabilité conformément au Règlement (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents. Les données étayant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et seront mises à leur disposition à leur demande expresse, ou à la demande des fabricants de détergents.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulative potential	Le produit ne contient pas de substances potentiellement bioaccumulables.
Coefficient de partage	Non disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Le produit n'est pas volatil. Le produit a une faible solubilité dans l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Non applicable.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale	L'emballage doit être vide (sans écoulement une fois retourné).
Méthodes de traitement des déchets	Éliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets. Emballage: Réutiliser ou recycler les produits partout où c'est possible.

Nacre Plus

SECTION 14: Informations relatives au transport

Général Le produit n'est pas couvert par les réglementations internationales pour le transport des matières dangereuses (IMDG, IATA, ADR/RID).

14.1. Numéro ONU

Non applicable.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Non applicable.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable.

Étiquettes de transport

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC Non applicable.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE

Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.
Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

Classification de danger pour l'eau WGK 0

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

SECTION 16: Autres informations

Information générale Ce produit est fabriqué selon un système qui conforme à ISO9001 et ISO14001. Seul un personnel dûment formé devrait manipuler ce produit.

Commentaires sur la révision NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.

Nacre Plus

Publié par	Autosmart International Ltd, Lynn Lane, Shenstone, Lichfield, Staffordshire, WS14 0DH, Great Britain. www.autosmartinternational.com rbutler@autosmart.co.uk Tel +44 (0)1543 481616
Date de révision	30/06/2015
Révision	8
Remplace la date	2/04/2015
Statut de la FDS	Approuvé.
Phrases de risque dans leur intégralité	Non classé R10 Inflammable. R22 Nocif en cas d'ingestion. R23/24/25 Toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion. R34 Provoque des brûlures. R36 Irritant pour les yeux. R38 Irritant pour la peau. R41 Risque de lésions oculaires graves. R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. R50 Très toxique pour les organismes aquatiques. R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. R52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
Mentions de danger dans leur intégralité	H226 Liquide et vapeurs inflammables. H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H315 Provoque une irritation cutanée. H400 Très toxique pour les organismes aquatiques. H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.